

ASSURANCE SCOLAIRE

CLIENT	POLICE	DATE D'OPERATION	PRISE D'EFFET

PRIME NETTE	FRAIS	T.V.A	PRIME TOTALE

Objet :

Garanties couvertes :

A. Responsabilité civile :

- Dommages corporels :
- Dommages matériels :

B. Assurance contre les accident corporels de l'élève

- Décès :
- Incapacité permanente totale :
- Frais médicaux :
- Prothèse dentaire :

PRENEUR D'ASSURANCE

POUR EGIC-NV